

Chanoine Brugière

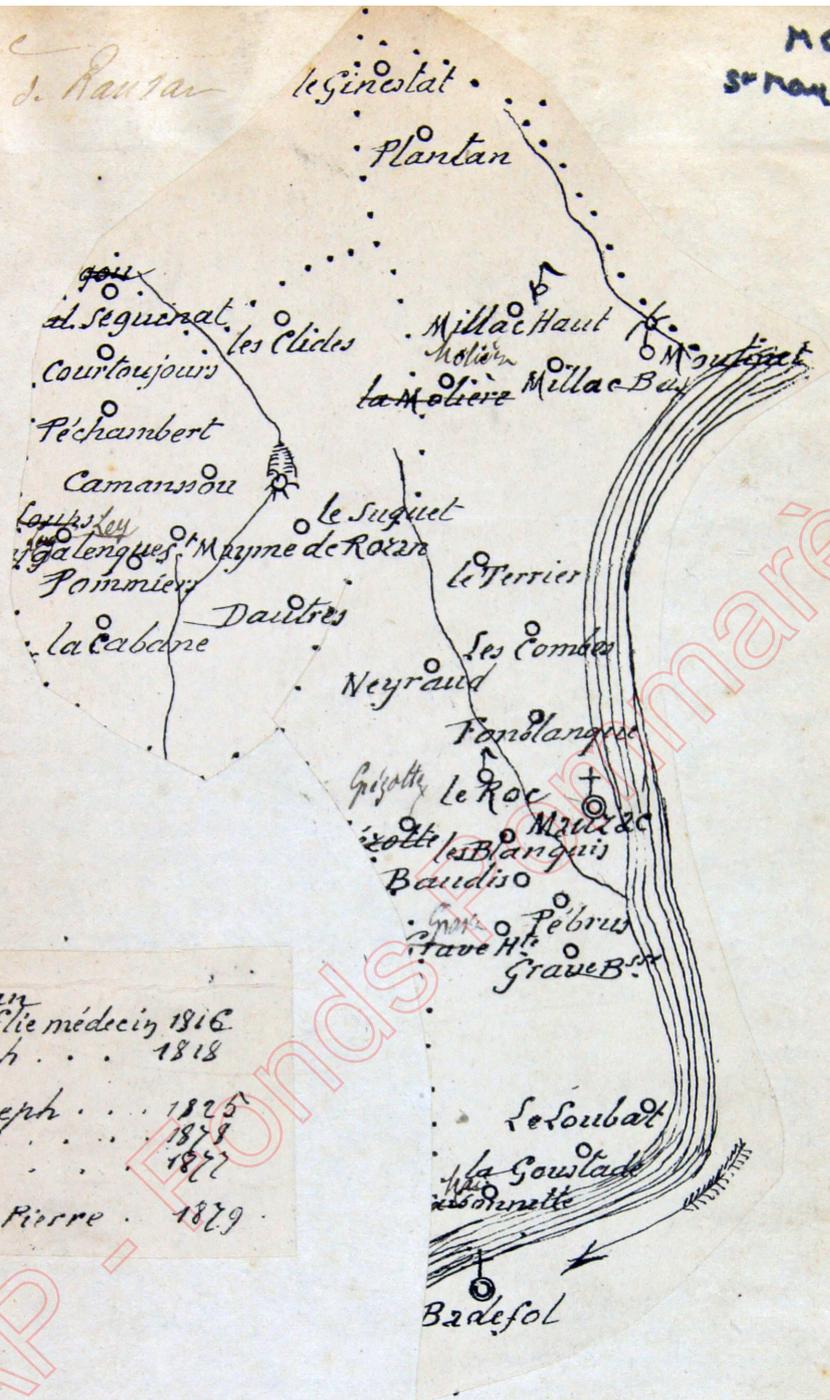
Mauzac



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Mauxac
St Maime de Roxan

Mauxac
St Maime de
Roxan



Mauxac
Lasserre Jean
Derchamps Elie medecin 1816
Audy Joseph . . . 1818
Lasserre
Audy Joseph . . . 1825
Pourquerey . . . 1829
Vixetie . . . 1827
Audy
Gaillard Pierre . . 1829

91. le boug 150h.	Graves Ht. Bse) 15.	19. les Pincornets 1/2 N
le Berrage 1/2	2. la Guisille 1/2 50	1 Plantan 4N
Bancornot 2N	1. la Grezotte 1/2 10	1 Pommeier 3/4 10 (inc.)
les Blanquis 1/2 0	au Soubat 1/2	2. le Roc 1/2
la Cabane 30N	1. Fontblanc 3/4 10 (inc)	3. St Maime de Roxan 30N 1/2
Camansou 5N 0	2. les Maisonnelles 1/2 50 2	les Sablieres 1/4 10 2
les Clides 4 1/2 N	2. la Meclairie 3/4 10 0	la Scrotte 1/2 10 1
les Combes 1 1/2 N	2. Millac 4N	14. le Sequinat 5N 0
Courtoujours 5N 0 (inc.)	3. le Moulinet 3NE	1. le Siquet 1/2 10 1
d'Autres 1/2 10 0	3. & M ^{de} de la Rose 3N 0	le Ferrier 1/2 10 0 (inc)
Font Blanc 1N	1. Neyraud 1/2 10 0	3. le Plantan 3N 0
le Ginestat 5N 0	3. Pebrut 1/2 50	6. le Perinot 4N
la Goustade 1/2 5	3. Pechambert 4N 0	1. le Theatre 1/2 10 1

Mauxac et S^t Mayme de Roxan. 500 hab. ; 259 comm.
muniants. (800 comm. annuelles) ; 1.064 sect. ; 40^m
158^m altit. ; à 6 K. de Sa Sinde ; à 27 K. de Bergerac.

Revenus (Commune en 1884) 47.44 x 45
Revenus (Fabrique en 1881) 5927 ch. 440

Sol : Crétacé supérieur. Carrières. Alluvions.

Commune en plaine et les villages en cause sur les
coteaux ; arrosée par le ruisseau de Rouze et par la
rivière de Dordogne. Dans la cause calcaire, dans
la plaine sablonneuse, caillouteuse, bouverie beau-
coup de vignes dans la plaine ; il existe des car-
rières dont on extrait du cartilage pour les bâ-
tisses ; beaucoup de sources, air très sain.

(Extrait du cahier des doléances. 1789. Archives de
la Dordogne). « Mauxac et S^t Mayme de Rauxant.

» Sa communauté est composée des deux petites
» parces Mauxac et S^t Mayme dont la justice ap-
» partient à Monsieur d'Archevêque de Bordeaux
» qui possède la majeure partie des rentes. il y a
» en outre cinq autres seigneurs qui en possèdent
» le restant. Celle de Mauxac borde pour un de
» ses cotés la rivière de Dordogne, cette partie
» qui est la plaine est peu étendue dans sa lon-
» gueur et très étroite et ressermée dans sa lar-
» geur par les montagnes et les coteaux opposés
» aux bords de ladite rivière. ... il y a bien des
» endroits où l'eau croupit et fait des stagna-
» tions qui nuisent à la récolte et une grande
» partie dont le terrain est sablonneux, grave-
» leux et caillouteux et dont on ne peut retirer
» de récolte que de deux en deux ans. ... Sa
» plus grande partie de la paroisse de Mauxac
» et toute celle de S^t Mayme de Rauxant se-
» tant dans le cosse dont le fond est très
» ingrat, où il y a de terres pebles et arides. ... il
» y a aussi peu de bois et de litière ; pour des
» prairies il y en a fort peu, à peine peut on
» y recueillir pour nourrir les bœufs destinés
» au labour ; on est obligé même de semer
» du foin artificiel dans les meil-
» leurs fonds pour y suppléer. Sa totalité des
» paires de bœufs employés consiste en 32 pai-
» res de bœufs dont il y en a quatorze occupés
» à la culture ou au labourage des terres des no-
» bles. ... qui tiennent la plus grande étendue des
» vignes et prés et bois dont il ne paye aucune
» imposition. »

Origines : « Eccl. de Mauxac » (Pouillé du XII^e.) ; « Cyp.
de Mauxac » (Id. 1382) ; « Mauvacum » 1471 (Terr. de
l'arch. de Bordeaux) ; « Cure de Mouzac, coll. l'Ev. »
(Pouillé de 1516-1538) ; « Eccl. de Mauxaco, coll. l'Ev. »
(Pouillé de 1556) ; etc. etc.

Titulaire et Patron : S^t Roch, 16 août. Stat. de l'Evê-
ché ; les anciens registres paroissiaux (depuis 1668
Archiv. de la Dord.) portent : « paroisse de S^t Roch
de Mauxac » (et quelque fois S^t Roch de Mauxac).

L'ancien autel en bois sculpté avait une statuette représentant S^t Roch. Le rétable avait sur ses panneaux aux représentées les scènes de la Visitation et de l'Annonciation. Cet autel, qui tombait en ruines a été vendu et réparé; il orne maintenant la chapelle de Manou, commune de Coursac, à l'Eglise. L'église de Mauzac est romane (M. Azia met Gothique, à voir) et forme la croix latine. Elle a été consacrée le 23 novembre 1866. M^r Valleton, de Bergerac en est l'architecte. 10 croisées garnies de belles verrières, au milieu du fond de l'abside vitrail du bon Pasteur - Chapelles à la Vierge et à S^t Joseph avec autels et statues. 2 sacristies.

Cloche de 1,000 liv. poids brut, avec l'image du Crucifix et celle de la Vierge Immaculée. Inscription: à Gloire à Dieu. Pour le service de l'église de saint Roch de Mauzac, sa sainteté Pie IX pape. Monseigneur Dabert évêque de Périgueux. Cure M^r Léonard Charbonnier, parrain M^r Joseph Auay maire depuis 1818.

Marraine M^m Françoise Maxurier V^re Lonxi. Fondée par Antoine Vauthier à S^t Emilion (an 1865.) Presbytère. Le presbytère est à 100 m. de l'église. Il a six pièces avec dépendances et un jardin suffisant. L'ancien presbytère fut vendu nationalement le 1^{er} messidor an IV. Jean Arbodie de la Commune de Caley en devint adjudicataire pour la somme de 5,052^{fr} (Arch. de la Dord. 276. n^o 175. —

Arch. de la Dord. série 0) à Mauzac et S^t Maine. L'ordonnance royale du 16 juillet 1827 autorise l'acquisition moyennant 3,200^{fr} de trois bâtiments appartenant aux héritiers de dame Chantegreille, veuve Moreau, au S^r Jean Chantegreille et à la dame Valerie Delbos pour en former le presbytère. L'acte de vente du 27 jbre 1827 devant Charut notaire à Cause de Clérans.

Cimetière à 150 mètres. — 2 écoles. — 3 mendiants. Confrérie du scapulaire.

La paroisse laisse à désirer pour le rapport religieux; il y a quelques familles bourgeoises, le reste se compose de métayers et de propriétaires aisés. La paroisse est facile à desservir et les communications très bonnes.

Cures et desservants de Mauzac.

Malaurie. 1616. Chabaneau. 1693.

Savergne 1653. 80. Martin de Givry. 1724.

Nicéphore, recoll. V. Paulhiac, doct. th. 58. 89.

F. Fournier, recoll. V. Delmas dit Marsalet ass.

Romain Brun rec. 1683 Chabaneau 1794.

Ducheyron. 1630. 94. Lafarge Simon. 1830.

Bertinquis, clw. 1692.

8 août 181. Sépulture dans l'église paroissiale de S^t Roch de Mauzac de M^e Arthime Savergne... curé de Mauzac... au convoi duquel ont assisté Etienne Savergne M^e chirurgien, son frère habitant du dit lieu, et M^e Jean

Mondy notaire royal son beau-frère hant la p'se de
S^t Sauront de Castelnaud... l'office fait... par le cu-
ré de Drayau vicaire forain et l'archiprêtre de S^t
Marcel assisté de... E. Sauvigne, Mondy, Bouquet,
Ringué curé de S^t Illaire de Trémolat, Tricou cu-
ré d'Alès, Jourguil curé de Calès, Rogues bré,
Marcon, curé de Drayaux. (Extrait des registres p.)
Cette commune renferme les ruines d'un vieux cha-
teau appelé Brantôme de Meillas. on y trouve des débris
romains, des haches celtiques etc. Sa' était l'anci-
enne châtelainie de Millac appartenant à l'ar-
chevêché de Bordeaux et ayant haute justice sur
Maurac et S^t Mayme-de-Rauzan. Il y avait au-
ssi une église à Millac qui ainsi désigné dans
des anciens titres: « Milliacum » 1115 (Charte de
la fondation de Cadouin); « Castrum Amelha-
cum » 1156 (donation à Cadouin); « Amelha-
cum » 1216 (Cart. de Cadouin); « Melhae » 1243 (Cens de
Babelisfol. Noie Eccl. de Millac); « 1471 (Terrier de
l'Archev. de Bordeaux); « Milhae » 1478 (Ibid.)
Dans la commune de Maurac se trouve l'anci-
enne paroisse de Saint Mayme-de-Rauzan men-
tionnée dans les divers pouillés: « Priorissa S^t Ma-
ximi de Rosano » (Pouillé de 1382); c'était, dit M.
de Gourgues un prieuré dépendant de Font-Gau-
fier et à la collation de cette abbaye.
Nous pensons que l'église « Sancti Maximi de
Malainrac » signifiée en 1142 dans la charte
de Geoffroi Evêque de Périgueux parmi les égli-
ses dont la possession est confirmée à l'abbaye
de S^t Cybard d'Angoulême et dépendant de
Notre Dame de Trémolat. (Voy. feuille Auth. B6.)
n'est autre que S^t Mayme-de-Rauzan. — « Sanctus Max.
de Rauzac » 1488 (Esp. 33.); « Cure de S^t Maxi-
mion de Rauzan coll. l'Abb. de la Grande Saivre »
(Pouillé de 1516-1538); « eccl. S^t Maximi coll. Abb.
Sylv. Maj. » (Pancarte de 1556); « S^t Mayme de
Rozan coll. M. l'Evêque » (Pouillé de XVIII^e) etc.
(Archiv. de la Dord. série O.) « Maurac 3 xbre 1854.
» Adjudication des matériaux provenant de
» l'ancienne église supprimée de S^t Mayme, du
» sol sur lequel reposait cette église et de deux
» parcelles de terrain contigües servant autre-
» fois de cimetière, consentie au S^r Seignabour
» moyennant la somme de 395^{fr} »). Ses S^t Marcelles lieu-dit.
Cures de S^t Mayme: Barthinguie; Conthier 1255.
Desport de la Pradelles 1779, 1783; Cet ecclésiastique
figure dans le dernier pouillé XVIII^e; Ses cure
cure de S^t Mayme rendit de grands services
pendant la Révolution et mourut laissant une
réputation de saint prêtre. (Je n'ai pas vu qu'il
ait fait le serment. HB). M. l'Abbé Sasserre supérieur
de la Mission était natif de S^t Mayme.
(du) S'ancien Pouillé (avant 1317) mentionne ainsi la
chapelle de Milhae « Capella de Milhae »
† Au lieu-dit le théâtre à 100 m. environ sur le versant
de la colline qui domine l'église paroissiale la

tradition assigne une ancienne eglise avec son
cimetière. Là aujourd'hui est la maison d'un vigneron
Nous devons signaler près du bourg un barage
fameux sur la Dordogne, où l'on prend beau-
coup de poissons de mer. on en prenait d'avantage
avant le barage élevé à Bergerac.

— Au milieu du cingle il y a le Roc Pinguat,
et plus loin le Roc Bruc sur lequel coule une
fontaine — on nomme aussi la Cave de la
Mariotte, feuillée dans le rocher, la Cave de Mille-
caon, la cave des 3 portes, la cave de la Table,
et la Cave des Anes, qui sont des grottes natu-
r.

— Carrières de pierre dure à Séguinal et à la
Molière, et de pierre molle à Millac,
Fontaines : à la Gravette, à St-Mayme, à Millac,
au Roc, aux Combes. — Delmen. (Bull. arch. IV. 46.
Famille de Lostanges et Gortaut (Voy. Familles).

SHAP - Fonds Pommarède

(voir Pichary fondeur de l'église parente au curé)
Mauzac C^{ton} de la Roche

1617. 1734. Bap^t m. et m. de l'église paroissiale S^t Roch de Mauzac,
Antoine Lavergne Curé; Raymond Ardailhou vicaire; Pierre
Pichary, Curé. J. Boultriac, vicaire; Pierre Malaurie curé;
Cabitout; Lafon, Ringuet, Fr. Frémion, Fournier, vicaire;
Frédéric Des Chéiron, Curé; Fr. Romain Brun, vicaire; Mabaneau
Curé; Fr. Hugolin Vaubourdis, Gontier, Sauvage, Mazeroux,
Dalby; Dereix, Decombs, Ferrauges, vicaire —
Bap^t de Raymond f. de M^{re} Jean Mauveau laîc, notaire
royal, et de Marguerite Papes. 1617 — Antoinette f. l. de Jacques
Ademar, euzes sieur du Maine et de Judith Philippelle
farr. Jean Etienne sieur de Brunet et mar. Antoinette
Prev. Allou d'elle 1625 — Curé Antoine f. de noble Jacques Ademar
euzes sieur du Roc et de Delle Anne de Salis, de la seigneurie du
Roc 1672 — Claude f. l. de François Mazeroux sieur de Brocheport
et de Françoise Lafèvre 1680 — Elisabeth f. l. de Charles Ademar
euzes, et de Dame Marie d'Atcher, du village de Bie. 1703.
M^{lle} Marie f. l. de Jean Du Cartaing, euzes sieur de la Vigerie
et de Delle Henrie de Gontier 1706 — Mariage de Felix
de Gontaut de Biron, Chevalier, seigneur de la terre Belet, de la
paroisse de S^t Cirq, avec Anne de Cartaing d'elle de la Vigerie 1723
M^{re} D. M^{re} Antoine Savignac, pasteur, curé de la paroisse, dans
l'église ~~1672~~ 1681 —

1734. 1789. Bap^t m. et m. de la paroisse de Mauzac.
Martin de Giroz curé; Etouneau, Dujuy vicaire, Faultriac curé,
Vedreume vicaire — Bap^t de M^{re} Jean f. l. de M^{re} Pierre
Archer doct. en médecine et de Delle Jeanne Chanard 1738.
M^{re} François f. l. de haut et puissant seigneur Messire François
Adhémar, Chevalier seigneur du Roc et chev. de l'Ordre mil. de S^t Louis
et de noble et puissante Dame Anne Reynal d'Adhémar,
Conjointe de Mauzac; farr. haut et puissant seigneur Messire François
de Labrie, Chevalier seigneur comte de Cabatut et mar
haut et puissant seigneur Dame Madeleine Catherine
de Vedreume, Dame Canonne de la Vallée seigneurie de Lafenou,
la seigneurie de Base et S^t Colomb 1767 — Pierre Felix f. l. de
M^{re} le Comte de Gontaut, Colonel au régiment de Couronnais et
Brigadier des armées du Roi, et de Dame Marie de Montfermeil
de Gontaut habitants des Baudis 1772 — Madeleine Suzanne
de Gontaut fille des mêmes 1773 — Georges Adhémar euzes sieur
de la Capelle, avec Delle Colette Nouillane, farr. des mariages de l'église
deux enfants nés en 1751 et 1754 (C. P. V. T.)

M^e de Mauzac (sœur)
Charles Adhémar curé, seigneur de Paleyrac, âgé d'environ
80 ans décédé à Pontons et enterré dans l'église de Mauzac 1739
+ Louis Laseve prêtre âgé d'environ 32 ans décédé dans la maison
noble du Roc 1750 - François Adhémar, curé vicaire
de Saute âgé de 40 ans, dans l'église 1752

- 1738. 1792) François de St-Mayme de Prauzan (aujourd'hui
arrivé à la fin de Mauzac,
Gronchal, demeurant; Tolly curé; Vincens, Dusolier, Robert;
Foulcoisse, Gérard vicaire; Gontar de Montbrat, Berlinguier
Lambertie, Desport, Bellabre de Villars, Laseve curé,
Bapt. de Martin f. l. de vicar Elie Laseve vicaire -
Gontar de Bouwig 1755; Mariage de M^{me} M^{me} François Raymond
Quintin, juge de la baronnie de Cazeac demeurant
au bouwig de la Madeleine avec M^{lle} Marie Brun fille
du procureur portulant de Mauzac 1782 - Le 9 mai
1755 le syndic de l'hôpital Ste Marthe de Périgueux
reconnait avoir reçu en cette qualité du curé de
St-Mayme de Prauzan la somme de 20 livres, montant
de l'aumône à laquelle il avait été condamné pour
n'avoir pas remis une copie de ses registres de baptêmes
mariages et sépultures au greffe du sénéchal.

[Signature]

Mauzac. Compulsé dans les Registres. / Archives départementales
Etat Civil. Le 18 mai 1668 a été baptisée Isabelle Longes
fille de Jean Longes 5^e de Savoyssière et de demoiselle
Anny de Lafon.

— le premier du mois de septembre de l'année mil six cent
soixante et neuf a été baptisée damoiselle Izabeau d'Ademar
et est née le septiesme aduit dernier fille de noble Jacques
Ademar escuyer 5^e du Roc et de damoiselle Anne de Salie
escuyer seigneur de Labatut demeurant à Labatut pa-
roisse de St Chamassy et de damoiselle Hélié Albert de-
meurant dans la paroisse de St Vivien d'Alau.
Seroc père Labatut parrain. Halbert marine Lemayre
présent. Vivien. Savergne curé de Mauzac.

— 11 aout 1673 naissance de Anne Essartier... parrains
noble Charles Ademar escuyer et damoiselle Anne de
salie. Savergne curé.

— 25 janvier 1672. naissance de Pierre Antoine Ademar
(888888) baptisé le 7 février, fils de noble Jacques Ademar
escuyer sieur du Roc et de damoiselle Anne de Salie...
demeurant au repaire du Roc... parrain noble Pierre
Antoine Deliac escuyer sieur de Siurac et de Mongrie de-
meurant au repaire de Mongrie paroisse de Donnin et
Antoinete d'Ademar damoiselle de Beaufort demeu-
rant à Monmarchat paroisse de St Front et Sorzac juris-
diction de Moussidan etc. nombreuses signatures.
Savergne curé de Mauzac.

— Le treiziesme du mois de février 1672 est decédé Jean
Saserve agé d'un mois... dans la maison des héritiers
de feu Archer au village de Langlardie présente paroisse.

— 1674... parrain Léonard Brugière praticien
demeurant au bourg du grand Castang.

— 5 février 1675 mariage de Pierre Archer agé de
26 ans et Guilhonne Capital agée de 22 ans...

— Le 3 septembre 1676 Izabeau Gaybonnet damoi-
selle de papie veuve dudit feu Papie (est decédée)
.. dans la maison du S^r Archer agée de 60 ans après
avoir reçu les sacrements... a été ensevelie dans
l'église du présent lieu...

— (Archives du Greffe Périguenx) 11 juin 1738 Pierre
Archer est parrain d'Henry Maureau.

25 juin 1738. à las Combas décès de damoiselle Francoise
Reynaud de Premillac agée d'environ 28 ans enterrée le
24 dans l'église et les tombeaux au sieur Maureau de
Premillac en présence de Monsieur Pierre Archer doc-
teur en médecine, de Jean Chantarel, du sieur
Jacques Gaillard chirurgien etc. M. de Guiry curé de Mauzac

— Le 24 juin 1738 dans le bourg de Mauzac est née
Suzanne fille légitime de Monsieur Pierre Archer doc-
teur en médecine, et de damoiselle Jeanne Chantaut
et a été baptisée le 25^m dont le parrain et la mar-
taine ont été Jean Maury et Suzanne Sicary qui
l'ont signé pour ne savoir. M. de Guiry curé de M...

— 31 juillet 1738 dans le bourg de Mauzac est decédé
Jacques Maureau 888888 agé d'un an fils légitime
d'Henry Maureau sieur de Premillac et de feue damoi-
selle Francoise Reynaud.

— Le 20 septembre 1742 au Pesbru est decédé Hélié
Larcher agé d'environ quatre vingts ans...

Le 31 juillet dans le bourg de Mauzac est décédé Jacques Maureau âgé d'un an fils légitime d'Henri Maureausieur de Premiliac et de sa femme damoiselle Françoise Reynaud.

Le premier octobre 1739 au bourg du Pontour en Sarladais est décédé Charles Adémar escuyer seigneur de Paluyrac âgé d'environ 80 ans, et a été enterré le 2^m dans l'église de Mauzac dans les tombeaux de ses jure'decessuirs etc. M. de Guiry curé de Mauzac.

- Bapt. de Marie Brugière. 29 juillet 1745.

Le 2^m août 1749 à la Grave Basse est née Marguerite fille légitime de Jean Paure et de Marguerite Archer. M. de Guiry

le 8 janvier 1749 dans le bourg de Mauzac est décédé Guillaume Archer âgé d'environ soixante dix ans.

- 7 octobre 1749 aux Pas Brues est décédée Jeanne Archer veuve âgée d'environ 65 ans.

Le vingt-neuf juin 1751 à la Grave Basse est né Léonard fils légitime de Jean Paure et de Marguerite Archer....

parrain Léonard Labrot marraine Jeanne Archer.

Le 23 avril 1751 dans le bourg de Mauzac est née Jeanne fille légitime de Jacques Archer et de Catherine Mathieu. M. de Guiry curé.

- Le 1^{er} novembre 1756 a été baptisé par moy sous-signé Jean né le même jour, fils naturel et légitime de Georges Adémar sieur de la Chapelle écuyer et de dame Arloipelle Nouillane conjoints habitans du Roc présente paroisse. a été parrain Jean David, la marraine Françoise Archer tous deux habitans de la présente paroisse. M. de Guiry Curé de Mauzac.

- 31 janvier 1758. Mariage de Pierre Brugière de cette paroisse avec Jeanne Roussignol.

- Mariage le 3 mai 1758 entre sieur Pierre Fournier notaire royal bourgeois de Périgueux et demoiselle Marguerite de Guiry habitante de Mauzac.... la bénédiction nuptiale en présence de sieur Jean Borredon bourgeois de Périgueux de Jean Bourgois sieur de Daille et Martin Guiry sieur de lafaye (qui ont signé avec) Dupuy vicaire.

Le 26 juillet 1772 a été baptisé Pierre-Félix né le 24 fils légitime de M^r le Comte de Gontaud colonel du régiment de Tournesit et brigadier des armées du roy et de dame Marie de Monferrand de Gontaud conjoints habitans des Baudit présente paroisse. ont été parrain Messire Pierre François Félix de Castain chevalier seigneur des Loissies et marraine dame Marie Malit de Monferrand qui ont signé.... Faubiac

- 27 janvier 1780. Baptême de Gabrielle curé. fille leg. de M^r le Comte de Gontaud haut et puissant seigneur, colonel etc.

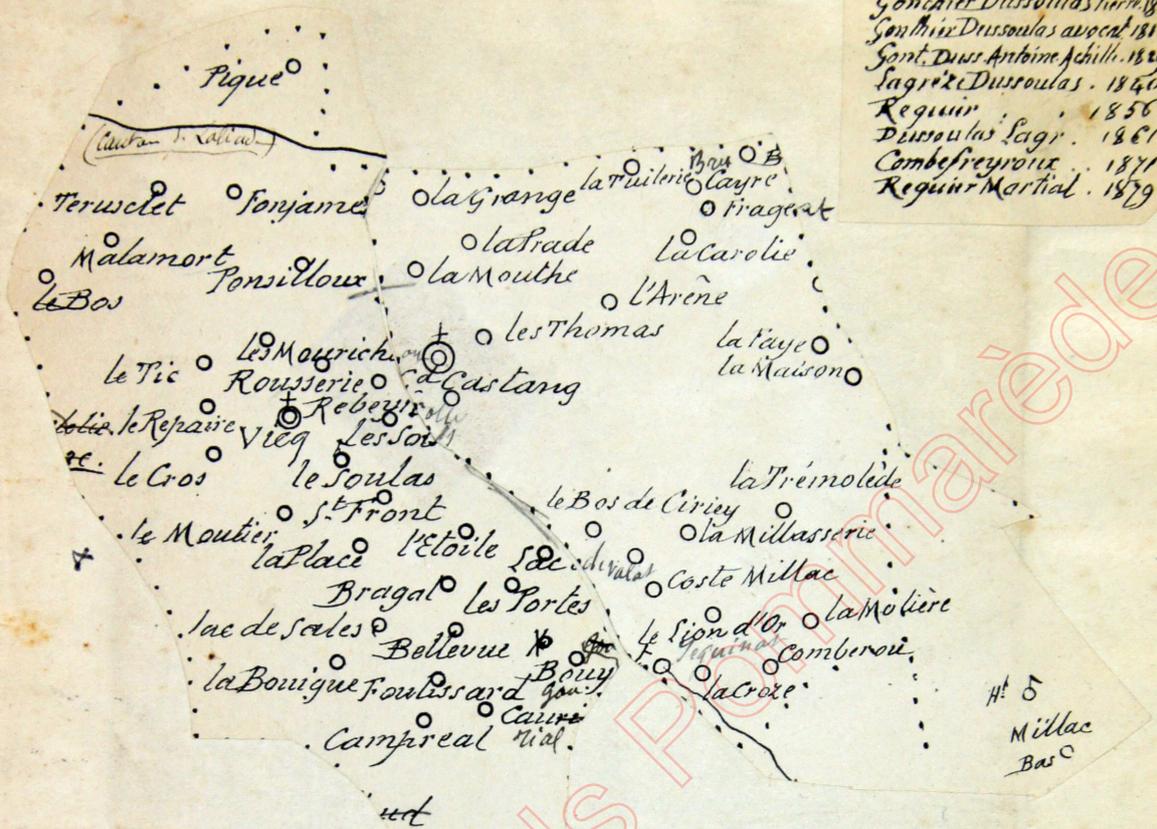
- Le vingt-sept septembre 1783 après les fiançailles et publications des bans suivant la forme prescrite sans avoir découvert d'autre empêchement que du second au troisieme degré de consanguinité dont les parties ci-dessus nommées ont obtenu dispense du souverain pontife par une bulle datée des ides du mois de juillet dernier reconnue par

M^r Cremona official de Périgueux, en conséquence de
quoi il a permis de solemniser le mariage par acte
du vint un septembre signé de lui et de son greffier
Fournier. en conséquence de quoi nous curé
soussigné avons mariés M^r Reymond d'Adhemar
escuyer habitant du lieu du Saule paroisse de
Salinde avec demoiselle Suzanne d'Archer habi-
tante du présent lieu et leur avoir imparté la
bénédiction nuptiale en présence de messire Jean
François de Monferrand de St Orse et pour le pré-
sent de Mauzac Messire François d'Adhemar et
maître François Depech de Ferrière avocat en
parlement habitant du bourg de Monferrand et
autres qui ont signé avec les susdites parties
d'Adhemar. Monferrand de St Orse. Depech de Ferrière
d'Adhemar Paulhiac. Chantegreil. Paulhiac curé
de Mauzac. n.

SHAP - Fonds Pommarède

Grand Castang
Vicq

Grand Castang
Vicq



Vicq.
Gonthier Dussoulas ferm. 1808
Gonthier Dussoulas avocat 1816
Gont. Duss. Antoine Achill. 1829
Sagrèze Dussoulas . 1840
Requir . 1856
Dussoulas Sagrè . 1861
Combesfreycoux . 1871
Requir Martial . 1879

Grand Castang.
Sens père . 1804
Sens fils . 1808
Mourgnac de Sens Bertrand . 1808
Elie de Sens . 1875

le bourg de Vicq.	Fonjames 1/2 N	les Portes 2SE
la Boursier	le font du Rat. 150	le Repaire 1/2 O
Bellevue	Foulissard 2S	Rebeyrolle (?) 1/4
le Bourgou. 2/2 SE	le lac de Salles. 1/4 SE	au Soulas 1/2 SO
la Bouigue 2S	le lac de Valat 2SE	Terusclot 2NO
le Bruçal 1/2 SE	Malamort. 1/4 NO	le Vicq 1/2 NO
la Cabane distourp. 3/2 SE	le Moutier 1/4 S	les Sols
Campreal 2/2 SE	M ^{de} de Vic 3SE	l'Hopital (de Gourg)
la Croze 2S	le Moussier 1/4 N	
l'Étalle 1SE	Piques 3N	
Font Barbeyrol 2N	la Place St Front 1S	
	Fonsilloux 2NO	

15. le bourg	la Croze 2SE	la Mouthe 1/2 N
les Arènes 1E	Coste Millard. 3SE	la Prade 1NE 1
Bausserie/la Braugerie 1NO	la faye 2ES	Sarmèdes 1/2 SO 1
le Bois de Ciriey. 2SE 1	Frageat 1/2 NE 1	Sequinat (H. Bas) 3SE 3
la Caillou 1/2 SE	lac de Valat 1/4 SE	les Thomas 1/2 E 1
la Carolie 1/2 NE 4	le lion d'Or 2/2 SE	la Trémolède 2/4 SE 2
Cayre 2NE	la Maison 2/2 ES	x la Tuilerie 2/4 SE (St Foy)
Comberou 3SE	la Molière (H. Bas) 3SE 3	

Grand-Castang. 200 hab., 250 communiquants;
900 comm. ann.; 521 hect.; 199 m altit.;
à 8 K. de St-Alvère; à 25 K. de Bergerac.
Revenus (Commune en 1884) 15,14 x 37.
Revenus (Fabrique en 1881) 394* (Ch. 210.
sol: Crétacé supérieur, Mollasse. (voir à la
fin de la notice les doléances du tiers-Etat.)
Sa paroisse du Grand-Castang se compose de
deux communes du Grand-Castang et de
Vieq cette dernière du canton de La Selve
(Etat de 1825 Paroisses). Avant la Révolu-
tion le Grand-Castang avait pour annexe
St-Maxime de Roxan (Réglstr. paroiss. XVII^e).
Sa population a part quelques maisons bour-
geoises se compose de paysans petits proprié-
taires et métayers. L'esprit est bon et re-
ligieux, un peu froid néanmoins.
Origines: Ilocus de Grand-Castang hon 1244 (Esp.);
a Grand-Castang (Pouille du XIII^e); «Grandis
castanea» 1365 (Chatell. Esp.); «Commande-
rie du Grand-Chastaigne» (Voy. Esp. Bibl. Nat.);
Collateur l'Evêque (Pouille vers 1780.)
Titulaire et Patron: St-Cloud abbé ybré (Inscr.
de la cloche en 1665); stat. de l'Evêque.
L'eglise n'offre rien de remarquable que son
clocher, ancienne tour carrée avec ses cré-
neaux et qui fut jadis le donjon d'un ancien
château dont le souvenir est effacé. Cette église
est tenue proprement et suffisamment pourvue.
Coupole au transept. 3 Chapelle avec 3 autels.
Vitreaux: Père Eternel, la Vierge; St-Joseph.
Tableaux: Jésus en croix Adoration des Mages;
Fresques de St-Catherine? (grand et beau tabl.)
Statues de la Vierge; St-Joseph.
5 croisées; 3 portes; Tribune: sacristie humide.
Cloche de 800 l. Inscription (M. l'Instituteur
voulut bien par une habile et périlleuse
gymnastique me la dicter): «IHS Mariae S. Clo-
» doaldus ora pro nobis. Franciscus Mayau-
» den rector parochiae de Grand-Castang.
» Metisse parrain. Marguerite Saval marire. 1665.
» Eglise à 500 mètres.
Presbytère à 20 mètres. Propriété de la fabri-
que 27 pièces avec dépendances. Jardin suf-
fisant. — (Arch. départ. série 9) Pierre Brachet
«adjudicataire des travaux de reconstruction
du presbytère, dont le devis est de 4.027.⁹¹»
La commune de Vieq qui refuse d'y participer
est imposée d'office (1866)
(Arch. de la Dord. 255 n^o 206.) «Vente du 7
meisidat an IV. Bâtimens, jardin etc. Propriété.
Presbytère du Grand-Castang: adjudic. pagette
pour la somme de 2.160*» — Ecole
Mission fondée par M. Genies curé et trois paroiss-
iens en l'anée? — 1 cabaret. —
Confrérie du Scaupulaire (23 janvier 1843).
Familles: de Senh, Beneys, Saveyssiére.

curés du Grand Castang,
F. Mayaudon. 1685. Joly. 1729. 57. Vissac. 1800. 1803.
Teich. 1673. 1681. Chabardres. 1756. Lasageas. 1803.
Clary. 1681. Bertinque. 1762. 69. Menribot.
Martinet. 1681. Savignone. 1763. 70. Genies... 1880...

(Pour l'annee de Vieq voir Canton de Salinde).
- Secure curé de S-Mayme de Roxant. 1690.
Doléances. « Nous habitans de la paroisse de Grand
Castangt assembles aux formes ordonnées à
l'issue de la messe le huit mars mille sept
cent quatre vingt neuf pour la convocation et
tenue des Etats Généraux de ce royaume,
avons fait notre cahier de doléances, plaintes
et remontrances comme il suit, notre petite
paroisse composée de quarante un feu est
surchargée d'imposition, elle ne sera guère
plus en état de fournir à des si grandes et de
nourrir des habitans qui se privent de puis long-
temps le fardeau qui les opprime... Le terrain
de notre paroisse est très ingrat, rempli comme
presque tout le Périgord de pierres terres sablon-
neuses de petites montagnes, ou la moindre se-
cheresse exerce un grand pouvoir. Les gorges
ou vallons dont le moindre ravin emporte les
recoltes très souvent même les terres, ce n'est
que par un travail opiniâtre qu'on peut y
recolter bien des années après le désastre,
travail anéanti quelquefois quand on a com-
mencé à espérer, nous sommes privés de
prairies au point que peine recueillon pour
quatre mois de l'année pour les bœufs, pour
y suppléer il faut semer en verdure les
meilleurs morceaux de terrain ou il faut
employer tout le peu de fumier qui peut
se faire, il est dit tout le peu parce que la
paroisse est privée de pouvoir se procurer
assez de litière pour le bétail d'où viennent
les engrais qui à cause de leur disette ne
peuvent augmenter la recolle en grains puis-
qu'ils sont employés aux fourrages semés pour

Les bœufs qui labourent les terres presque notre
seule ressource pour fournir aux subsides et la
vente de quelques châtaignes, elle est souvent im-
possible cette vente soit parce que la châtaigne
très souvent se pourrit et bien vite, soit par-
ce que l'exportation en est défendue étant
très nécessaire pour nourrir le peuple de l'en-
droit qui manque d'autres aliments, pour
un second événement nous avons encore un
fardeau qui nous incline plus à la misère
que les impositions royales, ces impositions
nous sont diminuées quand notre bon Roy,
connaît que la grêle, le brouillard, la gelée
ou la ravine ou autres malheurs nous ont
frappés, mais les fortes tailles il faut les payer,
la voix du malheur n'est pas écoutée, on se
bouché les oreilles, on nous laisse crier, il con-
viendrait que de tels articles qui ne sont pas
sujets à la vicissitude du temps fussent bien
taillés bien colixés et aussi pour alléger la
détresse du peuple il est très nécessaire que
les possessions de ces seigneurs qui sont si
grandes dans tout le royaume fussent à la
taille comme les possessions du Tiers-Etat,
et cela rendrait un grand service à
l'Etat et à la patrie qui trouverait un
moyen pour la destruction des fermiers
généraux qui reçoivent tant de sueurs
du pauvre peuple pour les rapides et bril-
lantes fortunes et qui en remplent si peu
au Roy. On demande que chaque personne
peut connaître les droits de contrôle et
que cela fut à la portée de toutes les person-
nes qui savent lire et qu'il fut dit il en
coûtait tant pour tel acte tant pour cet
autre et tant de sols pour livre, et que cela
fut si clair et si précis que cela ne fut pas
susceptible d'aucune interprétation de la
part des contrôleurs. De plus qu'il n'y eut
point de la part des receveurs d'huissier pour
les tailles, mais que le syndic eut la liberté de
prendre un sergent royal le plus près et quand
il luy serait nécessaire selon le besoin pour for-
cer les habitants à payer. On demande que l'argent
des tailles soit envoyé directement dans les caisses
par la poste au sol pour livre et qu'il n'y eut plus de
receveurs ni fermiers généraux. Il seroit besoin
d'observer qu'il n'y eut point de marque sur le
cuir ni sur le papier commun. Messieurs les fer-
miers généraux ont obtenu pour augmenter leurs
amples fortunes la permission de faire raper seuls
le tabac qu'ils nous envoient, il seroit bien que
nous le recevissions en balle comme autrefois, il
ne seroit pas envoyé dans des boucaux de sar-
dine ou de morue, ou il seroit même tiré des
bâts pourris, tout cela devrait être considéré, la san-
té du peuple devrait être préférée. Coutoure, Le
Fargue, Delmon, Grenier, Lagitte, Laveyssière de
Chantegreuilh syndic général &c. » fin.

Vicq, 208 hab., 713 hect., 154^m 199^m altitude; à 24 K. de
St Simeon; à 900^m du Grand-Castang; à 24 K de Berg.
Revenus de la Commune en 1884: 18,37 X 32.
Sol: Crétacé supérieur. Mollasse.

Cette commune est située sur un coteau; elle est
arrosée au nord par le ruisseau de Fonjames (Ja-
mes mot anglais qui signifie Jacques); sol sa-
bleux et calcaire, quelques faibles sources.
les chemins sont très mauvais dans la saison des
pluies; l'esprit de la population est froid, le
pays est très sain.

La paroisse de Vicq n'a pas été rétablie après la
Révolution, mais elle a été annexée à celle du
Grand-Castang, qui est du Canton de St-Avére,
et qui se compose aujourd'hui des deux com-
munes de Vicq et du Grand-Castang.

Origines: « Eccl. de Vico » (Pouille antérieure à
1372); « Cap. de Vico » (Pouille de 1382); « Caspella
d'Avic » (Pouille av. 1317); « Cure de Vico » coll.
l'Evêque (Pouille de 1516-1538); « Eccl. de Vico »
ad. coll. episcopi (Pauca de 1556); etc. etc.

Patron, St Pierre-es-liens. 1^{er} coët. Ses registres pa-
roissiaux portent: « Paroisse de St Pierre de Vicq »
(Archives départ. regist. depuis 1668 et suiv.);
Le pouille du XVIII^e s. (vers 1780) porte également:
« St Pierre de Vic. coll. l'Evêque. » Nous pensons
que le document rapporté dans le Dict. Topog.
de Gourguès (« St-Sauveur-de-Vicq ») et cité par le
R. F. Charles ne doit pas s'appliquer à la pa-
roisse de Vicq canton de St-Simeon, mais à
St-Sauveur canton de Bergerac.

⚭. L'église de Vicq offre de l'intérêt au point de
vue archéologique; son architecture est romane
remontant au XII^e s. Elle ne possède qu'une
nef seulement, laquelle forme un rectangle
de 19^m 50^c sur 6^m 50^c, sans aucune chapelle.
Son portail, qui était en mauvais état, a
été refait en 1867; il était plein d'intérêt par
ses sculptures qui représentaient un grand no-
mbre de figures ou animaux symboliques.
Il y a trois croisées en plein cintre; la voûte de
la nef est lambrissée.

L'église possède trois statues (en?) qui ont du
mérite, ce sont celles de la Vierge, de St Joseph
et de St Pierre-es-liens. Mais ce qu'il y a surtout
de remarquable, c'est un tableau de la Descente
de la croix très admiré par les connaisseurs, on
prétend qu'on en a offert six mille francs.

Cloche fondue en 1866. Elle était de trop dif-
ficile accès pour en avoir l'inscription. M^{re}
du Soulas en est le parrain et M^{lle} de St-Euphère
la marraine. — Sacristie du côté de l'épître.

Il y avait anciennement une chapelle puis que
des actes portent qu'en XVI^e, XVII^e et XVIII^e s. la famille
Chicou de Sagrère qui possédait le repaire noble
de Vicq y jouissait de privilèges concernant

les bancs, la chapelle et la sépulture sous l'autel.
Au XVIII^e la famille Chicou avait une grande influence dans la paroisse et en 1709 le curé de ce nom y était presque omnipotent. Il vivait dans son repaire noble de Vicq avec quatre sœurs qui eurent en dot chacune 60,000^{fr} somme considérable pour le temps. On les trouve mariés avec M. M. le Chevalier de Crémoux, François de Bonfils de Saimoisie, seigneur de Savernelle, de Marquessac et de Bannes. Mais vers 1710 la paix qui avait régné dans la commune fut profondément troublée; plusieurs notables de la commune présentèrent des requêtes et s'efforcèrent d'enlever aux Chicou leurs privilèges. Ils donnaient surtout pour raison que s'il était exact que la famille Chicou possédât de temps immémorial lesdits privilèges, les curés et les membres de cette famille avaient perdu ces droits par suite de leur négligence et de leur indifférence en tout ce qui concernait les soins à donner à l'église. Mme de Bonfils Saimoisie héritière du repaire de Vicq adressa une requête à Mgr d'Argouges qui par un décret en date du 29 août 1775 confirma les droits de la plaignante. La lutte se ralluma de nouveau en 1780 et se termina enfin par la sagesse de Mgr de Grassolles de Flammarins. Par une ordonnance datée du 26 juin 1786 ce prélat confirma à M. de Bonfils de Savernelle la possession de la chapelle, mais de la chapelle seulement. Toutes ces contestations et litiges avaient suscité en cet endroit des colères de toutes sortes. On assure qu'un des curés qui évidemment devait appartenir à la famille Chicou, ne sachant comment se débarrasser de ses adversaires en appela au Ciel du soin de sa vengeance et qu'il ne terminait jamais les litanies de Notre Seigneur sans ajouter: de Bannes et de Gontier délivrez-nous Seigneur. Ainsi soit-il!

- Le Curé du Grand Castang donne tous les offices dans l'église de Vicq chaque deuxième dimanche du mois et une première messe aux quatre grandes fêtes de l'année. — Cimetière à 300^m nord-est. au Pas de Presbytère. Arch. de la Dord. 2550 N^o 244 et 490. 15 messidor an V. « Bâtimens et biens-fonds communes de S^t Trélix et de Vic; propr. presbytère de Vic et Ferdinand Rochon-Saprotse fils émigré adjudic. Sableyrrie M^o. 115^{fr} 10 (payé en numéraire 8.050^{fr} 10). L'acquéreur ayant cédé les 5^{me} de son acquisition montant à 79.622^{fr} 10 fut réduite à celle de 32.483 de laquelle il a été déduit celle de 281 pour la remise du 10^e sur le bâtiment cy, 281^{fr}. Le citoyen Dusoula cessionnaire s'est laissé déchoir à défaut de paiement. »
Pas de fonts baptismaux.